



SPARTINA ALTERNIFLORA

Nom commun : Spartine à feuilles alternes

Catégorie : FLORE

Famille : Poaceae

Milieu : Zones humides du littoral : près salés, slikkes, lagunes

Origine géographique : Amérique

Nom Anglais : Smooth cord-grass

Auteur : Loiseleur-Deslongchamps, 1807

Introduction en France : métropole

MODALITÉS DE GESTION

Dans le Parc naturel régional d'Armorique, plusieurs méthodes de gestion ont été testées en combinaison : fauche, arrachage, étrépage, confinement par tranchée et bâchage. Sur les sites retenus, les mesures les plus efficaces sont l'étrépage en substrat graveleux, l'enlèvement mécanique, le recouvrement par bâche pendant au moins 5 ans, l'isolement de petites taches de spartine par la réalisation de petites tranchées autour (Larzillière, 2016).

- [Gestion de la Spartine alterniflore en rade de Brest \(Finistère\)](#)

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Originaire des États-Unis et du Canada, l'espèce aurait été introduite au 19^{ème} siècle, via les transports maritimes et les eaux de ballast (Larzillière, 2016).

Les prés salés d'intérêt communautaire du site sont menacés par la prolifération de la Spartine alterniflore. Cette graminée à souche rhizomateuse colonise les milieux au détriment de nombreuses plantes indigènes des prés salés. Sa propagation en vase molle peut atteindre jusqu'à 1 m par an. Un unique plant de spartine peut ainsi créer en quelques décennies une vaste prairie monospécifique de plusieurs hectares. Cette colonisation a pour conséquence la disparition des plantes de prés salés typiques (*Obione Halimione portulacoides*, salicornes *Salicornia spp.*, *Aster maritime Aster tripolium*), mais également de la Petite lavande de mer (*Limonium humile*), protégée au niveau national, dont la rade de Brest constitue l'unique station française. Les grandes colonies de spartine engendrent une accélération du comblement et de l'envasement des fonds de rias et des petits chenaux et un recouvrement des vasières. Ceci a pour probable conséquence une modification de la faune benthique, au détriment des poissons et des oiseaux limicoles qui s'y nourrissent (étude en cours). Le recouvrement des vasières par la spartine est une gêne importante pour les activités conchylicoles, mytilicoles ou de pêche à pied professionnelle ou récréative. Le comblement des ports et chenaux par les peuplements monospécifiques de spartine génère également des nuisances pour les activités de plaisance (Larzillière, 2016).

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions : Agathe Larzillière, PNR Armorique

Date de rédaction : 20/12/2016, version 2

PRODUCT DESCRIPTION

[Gestion de la Spartine alterniflore en rade de Brest \(Finistère\)FCEN](#)

[IBMA](#)

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[GISD](#)

[CABI](#)

QUERNE J, 2011, Invasion de *Spartina alterniflora* dans les marais de la rade de Brest.

Comportement invasif et Impact sur le cycle biogéochimique du Silicium. 217 pp.

Toupet J. 2010. Quelles solutions de gestion pour l'espèce invasive, *Spartina alterniflora*, en Rade de Brest ? Etat des connaissances, synthèse bibliographique et perspectives de travail, Rapport de stage de Master 1, Institut Universitaire Européen de la Mer. 84 pp.

Le Noac'h, J. 2011, Mise en place d'une gestion expérimentale d'une plante invasive en rade de Brest, *Spartina alterniflora*, Rapport de stage de master 1, Parc naturel régional d'Armorique et Institut Universitaire Européen de la Mer. 63 pp.

Hourdé M. 2014, Mise en place d'un plan opérationnel de lutte contre l'invasion de l'espèce invasive *Spartina alterniflora* dans les sites Natura 2000 « Rade de Brest », Parc naturel régional d'Armorique. 47 pp.

Larzillière A. 2014. [Document d'Objectifs Natura 2000 – Rade de Brest-estuaire de l'aulne et Rade de Brest, baie de Daoulas, anse du Poulmic, Tome 3 : Actions et opérations](#). Parc naturel régional d'Armorique, Brest métropole océane, DREAL Bretagne, 385 pp.

Espèce non réglementée.

CITATION

GT IBMA. 2016. *Spartina alterniflora*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

